



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la cohésion sociale

Service des affaires communales

Service des affaires communales
Place de la Taconnerie 7
Case postale 3965
1211 Genève 3

N/réf. : BFA/cgs/515/19

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le 20 JUIN 2019
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Madame la Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 18 juin 2019

DIFFUSION

Mmes Salerno
Alder
MM. Pagani
Kanaan
Barazzone
Mmes Charollais
Malignac
Luthi
Bohler
Demazure
MM. Burri
Blanchot
Krebs
Chrétien
Lupini
Vicente
Mermillod
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Concerne : Crédit complémentaire de 1 844,40 F destiné au bouclage du crédit pour le remplacement du système de chronométrage de la piste du vélodrome du centre sportif de la Queue d'Arve

Madame la Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 15 mai 2019, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au service suivant :

- Service des affaires communales - secteur finances communales

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 88, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Madame la Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Bernard Favre
Directeur ad intérim

Copie pour information :

- Service cantonal du sport

Date réelle d'affichage : 23 mai 2019
Date légale d'affichage : 23 mai 2019
Fin délai référendaire le : 2 juillet 2019